

# Perspectives régionales : Afrique subsaharienne

Les synthèses régionales incluses dans les *Perspectives* présentent les grandes tendances dans les régions définies par la FAO pour mettre en œuvre son programme de travail général. Compte tenu de la diversité qui existe entre les régions, le but de ces synthèses n'est pas de comparer la situation de l'une à l'autre mais de mettre en évidence certaines des évolutions les plus récentes en insistant sur les réponses apportées aux défis mondiaux et les nouvelles tendances qui s'en dégagent, et en reliant ces dernières avec les principaux messages émanant des *Perspectives*. Les évaluations comparent généralement le point final de la période de projection des *Perspectives* (2032) avec la période de référence de 2020-22. La région Asie-Pacifique, vaste et hétérogène, fait l'objet de deux synthèses distinctes : d'un côté, l'Asie développée et de l'Est ; de l'autre, l'Asie du Sud et du Sud-Est.

Les systèmes agricoles et alimentaires du monde entier ont connu ces dernières années de nombreuses perturbations : d'abord celles causées par la pandémie de COVID-19, puis celles liées à la guerre de la Russie contre l'Ukraine. La flambée des prix des produits alimentaires qui a suivi a, dans de nombreuses régions, eu des conséquences sur l'accessibilité financière de ces produits et la sécurité alimentaire. Les synthèses régionales ne contiennent pas d'évaluation quantitative des impacts de ces perturbations mais reflètent les dernières projections macroéconomiques en date, à l'heure où le monde commence à sortir de ces difficultés. Les tendances et les problématiques exposées dans ce chapitre sont celles qui devraient sous-tendre les *Perspectives* sur le moyen terme, en supposant que les effets négatifs sur la production, la consommation et les échanges des produits destinés à l'alimentation (humaine et animale) et des carburants s'estomperont peu à peu, étant entendu que plusieurs incertitudes demeurent.

Le chapitre est divisé en sept sections dans lesquelles le texte, les tableaux et les graphiques sont organisés de manière similaire pour chaque région. Une section Contexte présente les principales caractéristiques de la région et décrit le cadre dans lequel s'inscrivent les projections de la production, de la consommation et des échanges figurant dans les sections suivantes. Chaque synthèse régionale comporte une annexe fournissant des graphiques et tableaux de même type décrivant les principaux aspects des projections de la région.

## Contexte

*Assurer la sécurité alimentaire dans un contexte de croissance démographique reste un défi majeur*

Vaste et hétérogène, l'Afrique subsaharienne représente 19 % des terres agricoles mondiales et abrite 1.1 milliard de personnes, soit 14 % de la population du globe. Elle se distingue des autres régions examinées dans ce chapitre par son profil démographique atypique. Sa population est la plus jeune, sa croissance démographique la plus rapide et son urbanisation la plus lente. D'ici 2032, les habitants de la région (1.45 milliard de personnes) représenteront 17 % de la population mondiale. Bien que l'Afrique subsaharienne soit concernée par l'urbanisation, elle est l'une des deux seules régions (avec le Proche-

Orient et l'Afrique du Nord) où la taille absolue de la population rurale continue d'augmenter, et la seule région où l'on estime que plus de la moitié de la population totale continuera à vivre en zone rurale en 2032.

Les revenus moyens par habitant restent les plus bas du monde, à 1 706 USD en USD constants de 2010. Leur niveau est toutefois très variable selon les pays, de moins de 1 000 USD dans les PMA à 7 810 USD en Afrique du Sud. Les économies de la région sont généralement très dépendantes des produits résultant de l'exploitation des ressources naturelles (notamment agricoles, pétrolières et minières) ; le secteur de l'agriculture – incluant la pêche et la foresterie – représentait ainsi 15 % de la production économique entre 2020 et 2022. Ce pourcentage atteint un niveau encore supérieur dans certains pays. Malgré le prix élevé des produits, la croissance du PIB par habitant de la région n'a regagné que 1.9 % en 2021 après le recul de 5 % en 2020 lié à la pandémie de COVID-19. La faiblesse de la reprise s'explique par le ralentissement mondial de l'activité, le resserrement des marchés financiers dans le monde entier, les maigres ressources disponibles pour soutenir la reprise et la poussée inflationniste. Dans le contexte d'incertitude croissante de l'économie mondiale, les taux de change d'un grand nombre de pays en développement de la région ont considérablement baissé, provoquant une accélération de l'inflation et parfois des inquiétudes concernant les réserves de devises étrangères. Exprimée par habitant, la hausse des revenus a été de moins de 1 % en 2022 et devrait être similaire en 2023, avant d'atteindre 1.2 % en moyenne sur le reste de la période de projection. Les revenus moyens par habitant s'établiront alors à 1 930 USD en 2032, mais d'après les taux de croissance prévus, le niveau de revenu prévalant dans la région avant la pandémie ne sera pas dépassé avant 2025.

Du fait de la faiblesse des revenus en valeur absolue, les ménages d'Afrique subsaharienne consacrent une part plus élevée de leurs revenus à l'alimentation que dans n'importe quelle autre région examinée dans ce chapitre. Dans cette région, la moyenne est de 23 % mais le pourcentage varie selon les pays ; il est par exemple de 31 % en moyenne dans les PMA de l'Afrique subsaharienne.<sup>1</sup> Le nombre de calories absorbées par habitant figure déjà parmi les plus faibles du monde, et la forte proportion du revenu total consacrée à l'alimentation accroît la vulnérabilité de la région par rapport aux prix alimentaires, qui se maintiennent à un niveau élevé depuis deux ans. Dans le contexte de chocs extérieurs multiples (comme la pandémie et la guerre qui se poursuit en Ukraine), l'accessibilité financière des produits alimentaires et, par voie de conséquence, la sécurité alimentaire sont devenues de plus en plus difficiles à atteindre. Selon l'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde de la FAO (2022), le retour à la croissance du PIB en 2021 ne s'est pas traduit par des améliorations de la sécurité alimentaire, car la prévalence de la sous-alimentation – qui était déjà passée de 20.1 % en 2019 à 22.7 % pendant la pandémie en 2020 – a encore progressé jusqu'à 23.2 %. Le nombre absolu de personnes souffrant de sous-alimentation dans la région a augmenté de 12 millions en 2021, soit moins de la moitié des 34 millions de personnes sous-alimentées qui se sont ajoutées en 2020. Bien que la prévalence de la sous-alimentation ne cesse de s'accroître dans la région depuis 2018, la pandémie survenue en 2020 a entraîné une forte accélération qu'il est difficile d'inverser dans le contexte actuel. La combinaison d'une inflation galopante, d'un ralentissement de la croissance économique et d'un niveau élevé des prix en 2022 va sans doute avoir provoqué une nouvelle détérioration de la situation, et seul le retour à la normale des prix sera susceptible d'engendrer une amélioration.

L'Afrique subsaharienne est une région riche en terres qui affiche une grande variété sur le plan agroécologique ; elle représente 16 % des terres cultivées et 20 % des pâturages à l'échelle mondiale. Malgré la vaste superficie agricole de la région, de grandes différences existent entre les pays en ce qui concerne la disponibilité des terres et les structures des exploitations. Dans certaines régions, des exploitations de taille moyenne font clairement leur apparition (Jayne et al., 2016<sup>[5]</sup>) ; dans d'autres, en revanche, le secteur agricole est en proie à un manque de terres et à la diminution de la taille des parcelles. Une grande partie des terres arables disponibles sont concentrées dans un petit nombre de pays et sont souvent situées sous un couvert forestier (Chamberlin, Jayne et Headey, 2014<sup>[6]</sup>) ; dans d'autres cas, elles

se trouvent dans des zones reculées où l'accès aux marchés et à l'infrastructure est difficile. Malgré la forte proportion des terres utilisées à l'échelle mondiale que représente l'Afrique subsaharienne, les pratiques agricoles y sont souvent moins intensives : la région ne représentait que 5 % de la valeur mondiale de la production agricole, halieutique et aquacole en 2020-22. La part de la région dans la consommation mondiale est nettement plus élevée, et ce du fait de sa vaste population. Le régime alimentaire se compose toujours en grande partie d'aliments de base et depuis 2020-22, l'Afrique subsaharienne représente 42 % de la consommation mondiale de racines et tubercules et 12 % de celle de céréales, mais seulement 7 % de celle de sucre et 6 % de celle d'huile végétale. L'apport protéique est relativement peu élevé du fait du faible pouvoir d'achat de la population ; ainsi, seuls 6 % de la consommation mondiale de produits halieutiques et aquacoles, 5 % de celle de produits laitiers et 4 % de celle de viande sont attribués à la région. Malgré de fortes disparités entre les pays, les taux d'autosuffisance de l'Afrique subsaharienne diminuent en général pour la plupart des principaux produits alimentaires, le rythme de croissance de la production intérieure n'ayant pas suivi celui de la croissance démographique.

Les plus gros défis que devra relever la région à court et à moyen terme seront notamment de réduire la famine et d'améliorer la sécurité alimentaire, dans un contexte où les revenus n'augmenteront toujours pas et les conditions météorologiques sont de plus en plus instables du fait du changement climatique. Malgré les progrès et les succès enregistrés dans certains pays, le niveau de productivité reste désespérément bas dans la plus grande partie de la région. La concentration des terres dans un petit nombre de pays peut offrir des occasions importantes de développer les échanges intrarégionaux (surtout au vu des réductions de droits de douane qui ont été négociées dans le cadre de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine), mais une réduction des coûts commerciaux est nécessaire pour rendre ces échanges plus compétitifs. Les importations de la région devraient donc continuer à augmenter au cours de la période de projection. Dans un marché mondial de plus en plus instable et fragmenté, les pistes les plus importantes pour permettre à la région d'offrir à sa population croissante des produits alimentaires plus abordables et d'améliorer sa sécurité alimentaire consistent à améliorer la productivité et l'accès au marché, ainsi qu'à réduire les coûts des transports et des échanges régionaux.

## **Production**

### *L'augmentation de la productivité est primordiale*

Au cours des dix prochaines années, la production agricole, halieutique et aquacole de l'Afrique subsaharienne devrait s'accroître de 24 % en valeur ajoutée nette. Cela équivaut à un gain moyen de 2.2 % par an – qui reste inférieur à la croissance démographique attendue dans la région – et devrait donc entraîner une nouvelle baisse de la valeur de la production par habitant, conformément à la tendance observée depuis 2015 (**Error! Reference source not found.**). La progression en valeur proviendra pour l'essentiel de la production végétale, qui représentera plus de 70 % de la valeur agricole totale en 2032, soit une légère augmentation par rapport à la période de référence. Si la production animale s'accroît à un rythme légèrement supérieur de celui de la production végétale, son point de départ est plus bas et sa part dans la valeur ajoutée totale ne devrait progresser que légèrement (de 19.5 % en 2020-22 à 19.8 % en 2032). La contribution en valeur de la production de produits halieutiques et aquacoles sera en baisse, à 10 %. Les céréales, les racines et les tubercules sont les principaux végétaux produits dans la région ; l'Afrique subsaharienne devrait d'ailleurs voir sa part de la production mondiale augmenter pour de nombreux types de végétaux. D'ici 2032, la région devrait contribuer à la production mondiale à hauteur de 42 % pour les racines et tubercules, 22 % pour les légumineuses, 6.5 % pour les céréales, 2 % pour les oléagineux et 6 % pour le coton. Les PMA représentent environ 65 % de la production de coton de la région et se trouvent surtout en Afrique de l'Ouest (le Bénin et le Burkina Faso étant les principaux producteurs). La production de coton par les PMA d'Afrique subsaharienne ne devrait augmenter que de

1.5 % par an en moyenne, principalement grâce à la hausse des rendements car les superficies plantées en coton devraient légèrement diminuer.

L'augmentation de 27 % des cultures vivrières au cours de la prochaine décennie sera le résultat à la fois de l'intensification des pratiques, de gains de productivité et de modifications apportées au panachage des cultures. La valeur réelle de la production végétale, exprimée en unité de surface agricole, devrait progresser de 1.7 % par an, plus rapidement qu'au cours des dix précédentes années. La raison de cette progression est une certaine intensification des pratiques, ainsi qu'une expansion de 7 % des surfaces utilisées pour la production végétale d'ici 2032. Le système de double récolte est fréquent dans un grand nombre de régions tropicales ayant un régime fluvial binaire, tout comme les cultures d'irrigation sont répandues en Afrique australe, où le soja et le blé sont souvent produits l'un à la suite de l'autre au cours d'une même année. Le développement de la culture du riz dans la région, notamment au Nigéria, devrait lui aussi bénéficier de la pratique de plus en plus courante consistant à effectuer plusieurs récoltes par an. Outre l'intensification des cultures, une extension des surfaces est également attendue pour plusieurs végétaux ; ainsi, l'augmentation de la superficie des cultures de racines et tubercules, de maïs, de riz, de légumineuses et de céréales secondaires ne sera que partiellement contrebalancée par la baisse de celle de blé et de coton.

L'extension relativement faible des superficies cultivées – de 0.2 % par an au cours de la période de projection – représente un important ralentissement équivalant tout simplement à diviser par deux le taux observé au cours de la précédente décennie. Bien que la région soit considérée globalement comme riche en terres, Chamberlain et al. notaient déjà en 2014 que presque 65 % des terres disponibles pouvant être affectées aux cultures étaient concentrées dans 10 pays seulement (Soudan, Madagascar, République démocratique du Congo, Mozambique, Angola, République du Congo, République centrafricaine, Éthiopie et Zambie). Partout ailleurs, l'extension de la superficie agricole qui est en cours est limitée par la fragmentation des parcelles, les défis liés à la dégradation des sols, les conflits dans certains pays riches en terres ainsi que l'existence d'autres utilisations concurrentes telles que l'exploitation minière et l'étalement urbain. Il est donc d'autant plus important, pour accroître la production dans la région, d'améliorer la productivité.

Le rendement moyen des céréales dans la région devrait augmenter de 1.9 % par an au cours de la période de projection, soit un peu plus rapidement qu'au cours de la décennie écoulée. La hausse ininterrompue des rendements de la majorité des principales cultures s'explique par les investissements dans des variétés végétales améliorées et adaptées à l'environnement local, ainsi que par des pratiques de gestion optimisées. L'augmentation des rendements de la plupart des cultures dépasse les taux projetés à l'échelle mondiale, mais en partant d'un niveau qui est souvent inférieur à la moitié de la moyenne mondiale. Cela signifie que l'écart substantiel entre les rendements de la région et ceux obtenus dans le reste du monde va se réduire mais demeurera important en 2032. Les efforts déployés pour combler totalement cet écart sont freinés par la faible utilisation d'intrants, ainsi que par le manque d'irrigation et d'infrastructure. Malgré la mise en œuvre de vastes programmes de subvention des engrais dans de nombreux pays, l'utilisation de ces intrants en Afrique subsaharienne est la plus faible de toutes les régions ; de plus, dans cette région qui est une importatrice nette d'engrais, la forte augmentation de leurs prix en 2022 a encore freiné les achats. Cela a entraîné, dans de nombreux cas, une utilisation qui s'est avérée ensuite insuffisante. Au cours de la période de projection, l'utilisation des engrais devrait progresser de 9 % mais restera inférieure à 20 % de la moyenne mondiale une fois rapportée à l'hectare (**Error! Reference source not found.**). La hausse sera plus forte dans les PMA (où le niveau pendant la période de référence était plus faible), mais le resserrement de l'écart restera tributaire de l'accessibilité financière, en partie limitée par le coût élevé des engrais importés dans la région.

La valeur nette de la production de l'élevage devrait croître de 27 % dans les dix prochaines années, soit un peu plus rapidement que la production végétale. Une grande partie de cette croissance sera due au secteur laitier, qui gagnera 10 Mt supplémentaires d'ici 2032 alors que celui de la viande progressera de

presque 3 Mt. Le secteur de viande majoritaire en Afrique subsaharienne est actuellement celui de la viande bovine ; avec la viande de volaille, ils devraient enregistrer les plus fortes hausses, à savoir respectivement 1 Mt et 916 kt supplémentaires en 2032. À cela s'ajoutent 622 kt de viande ovine et presque 400 kt de viande porcine. La hausse de la production de viande devrait avoir lieu principalement dans les PMA de la région (Graphique 4).

Les systèmes de production de viande bovine et ovine de la région sont généralement extensifs, et l'augmentation précitée sera due davantage à l'agrandissement du cheptel qu'à des gains de productivité. En 2020-2022, l'Afrique subsaharienne représentait seulement 7 % de la production mondiale de viande bovine, mais presque 17 % du cheptel bovin mondial. La part de la région dans ce cheptel mondial a progressé régulièrement au cours des dix ans écoulés et devrait atteindre quasiment 19 % en 2032, mais sa part dans la production bovine mondiale restera légèrement inférieure à 8 %. De même dans le secteur ovin, la région comptabilise 13 % de la production mondiale, mais 25 % du cheptel. La production de viande ovine devrait progresser de 29 % au cours de la prochaine décennie en Afrique subsaharienne, ce qui permettra à la région de voir sa part dans la production mondiale passer à 15 %, avec 29 % du cheptel mondial. Du fait du caractère extensif des modes de production, une part importante de la production de viande repose sur le pâturage, qui dépend des conditions météorologiques. Par conséquent, les événements climatiques extrêmes comme la sécheresse prolongée dans la Corne de l'Afrique ont provoqué de larges pertes du fait de la disponibilité limitée des pâturages. Ces pressions pourraient s'intensifier au cours de la prochaine décennie car l'expansion prévue du cheptel se produira sur une zone pâturée presque inchangée, et le changement climatique pourrait avoir de graves conséquences sur la fréquence et l'intensité des événements météorologiques extrêmes.

Pour ce qui concerne la volaille, bien que les systèmes de production extensifs à base de races indigènes mixtes soient toujours courants dans la région, un certain degré d'intensification commence également à apparaître, en particulier dans les pays produisant un excédent de céréales fourragères (par exemple l'Afrique du Sud). Bien que partant d'un niveau faible, l'utilisation d'aliments pour animaux devrait continuer à augmenter dans la région, sous l'effet de la modernisation des chaînes d'approvisionnement dans des pays comme la Zambie, la Tanzanie et le Nigéria ; toutefois, de nombreux petits producteurs utilisent encore des aliments pour animaux autres que des céréales, qu'ils se procurent souvent de manière informelle. Dans les pays qui utilisent déjà les aliments pour animaux de façon plus intensive, les améliorations génétiques et celles, progressives, du taux de conversion alimentaire réduiront la quantité d'aliments requise par animal. À l'échelle de toute la région, le résultat final est que l'utilisation d'aliments pour animaux progresse un peu plus lentement que la production de viande de volaille ; l'écart est cependant plus important en Éthiopie et dans les autres PMA où l'intensification reste plus faible.

En Afrique subsaharienne, la production halieutique et aquacole repose encore majoritairement sur la pêche, qui représentait plus de 90 % du total pendant la période de référence 2020-22. L'aquaculture prend de l'ampleur et devrait croître de presque 20 % d'ici 2032 – quoique partant d'une base peu élevée – et peser pour un peu moins de 10 % dans la production totale de produits halieutiques et aquacoles en 2032, contre 8.7 % pendant la période de référence. La pêche connaîtra une croissance moins marquée – de 11 % à l'horizon 2032 –, signe que les ressources halieutiques ne sont pas infinies.

Ces projections impliquent que les émissions directes de GES liées à l'agriculture devraient progresser de 19 % d'ici 2032 par rapport à la période de référence. Cela s'explique en grande partie par la poursuite de la croissance de l'élevage extensif, souvent dans les zones semi-arides où la production végétale n'est pas viable ; d'ici 2032, l'Afrique subsaharienne représentera donc 16 % des émissions directes de GES au niveau mondial. En revanche, rapportées à la valeur de la production au niveau régional (en USD), les émissions du secteur agricole devraient continuer à diminuer.

## Consommation

### *Le régime alimentaire reste peu diversifié*

La région abrite la plus forte concentration de personnes pauvres et sous-alimentées au monde. La disponibilité totale en calories par habitant est la plus faible de toutes les régions couvertes dans ce chapitre. Les problèmes de sécurité alimentaire qui existaient déjà en Afrique subsaharienne ont été aggravés ces dernières années par les effets prolongés du COVID-19 et des restrictions imposées pour contenir la pandémie, mais aussi par la guerre qui se poursuit en Ukraine, la poussée inflationniste et la lente reprise économique. Le choc initial causé par la pandémie a été double : d'une part en provoquant des perturbations sur les chaînes d'approvisionnement, en particulier sur les marchés informels, qui sont très nombreux dans la région ; d'autre part en pesant sur l'emploi et les revenus, d'où le problème d'accessibilité financière des produits. Malgré l'ouverture des économies après la pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine a prolongé un grand nombre des difficultés qui existaient sur les chaînes d'approvisionnement, en particulier pour les produits – comme le blé – qui proviennent surtout de l'étranger. La combinaison du niveau toujours élevé des prix alimentaires, du ralentissement de la croissance économique sur le court terme et de la poussée inflationniste ne va que perpétuer les problèmes d'accessibilité financière. Par voie de conséquence, la sécurité alimentaire et la sous-alimentation continueront probablement de poser des problèmes, et même lorsque les revenus commenceront à repartir à la hausse, le redémarrage ne sera durable qu'à condition d'améliorer à l'avenir la disponibilité, l'accès, l'accessibilité financière et l'utilisation des approvisionnements alimentaires.

Le ralentissement de l'économie en 2020 et l'augmentation des prix qui a suivi ont conduit à une baisse de la quantité de calories disponibles par habitant dans la région pendant plusieurs années de suite. La persistance d'une forte inflation et la prévision de faible augmentation des revenus signifient que la progression de la disponibilité en calories par habitant sera lente, et donc que la croissance démographique restera le principal moteur de la hausse de la consommation alimentaire dans la région. En fait, la croissance démographique est telle que, malgré une progression de seulement 5 % de la disponibilité totale en calories par habitant d'ici 2032, l'Afrique subsaharienne restera l'une des régions connaissant la plus forte hausse de la demande alimentaire. Par voie de conséquence, la part de la région dans la consommation totale de calories au niveau mondial devrait passer de 12 % pendant la période de référence 2020-22 à 14 % en 2032.

Avec une progression de 124 kcal/jour au cours de la période de projection, la disponibilité moyenne en calories dans la région dépassera en 2032 les 2 555 kcal/jour par habitant. Néanmoins, après prise en compte des déchets estimés des ménages, l'apport total de calories devrait se situer à 2 450 kcal/personne/jour. Indépendamment de la prise en compte des déchets des ménages, les quantités de calories disponibles dans la région est inférieure de 17 % à la moyenne mondiale et devrait rester la plus faible au monde à l'horizon 2032.

Pour ce qui est du régime alimentaire, la contribution des aliments de base à la disponibilité totale en calories est plus élevée en Afrique subsaharienne que dans toute autre région, à savoir presque 70 % en 2020-22 (Graphique 5). Le maïs, les racines et les tubercules représentent la majeure partie de ces aliments de base. La consommation d'aliments de base par habitant est projetée à la hausse au cours de la période examinée mais sa composition devrait changer, la consommation de racines et de tubercules restant relativement stable alors que celle de riz et de maïs augmentera. La part des aliments de base dans la disponibilité totale en calories devrait par ailleurs légèrement diminuer. Pour la plupart des autres catégories de produits, dont la viande, les produits laitiers, les produits halieutiques et aquacoles, le sucre et les huiles végétales, les niveaux de consommation par habitant sont actuellement les plus faibles du monde. Alors que la consommation par habitant de viande, de produits laitiers, de sucre et d'huile végétale va faiblement augmenter au cours de la période de projection, celle de produits halieutiques et aquacoles devrait légèrement décliner. L'évolution des niveaux de consommation par habitant tend à signifier que le

régime alimentaire met du temps à se diversifier ; toutefois, compte tenu de la croissance démographique rapide, la consommation totale va considérablement s'accroître pour tous les produits.

La disponibilité en protéines – provenant surtout de produits d'origine végétale – devrait croître de 2.6 g par personne et par jour. La consommation de viande et de produits laitiers ne progressera que très faiblement tandis que celle de produits halieutiques et aquacoles diminuera, ce qui limitera l'amélioration des apports de nutriments et micronutriments essentiels.

Au cours de la prochaine décennie, les céréales devraient supplanter les racines et les tubercules et devenir la principale source d'alimentation animale pour le secteur de l'élevage, le maïs en tête. Toutefois, compte tenu de la prédominance des systèmes de production extensifs dans la plus grande partie de la région, l'utilisation d'aliments pour animaux sera globalement faible. En 2032, l'Afrique subsaharienne représentera un peu plus de 4 % de l'alimentation animale totale consommée dans le monde, alors qu'elle abritera 17 % de la population du globe.

## **Échanges**

*Une dépendance aux importations de plus en plus grande et une lente progression concernant les accords commerciaux régionaux*

Pour pouvoir nourrir sa population en augmentation rapide, la région devrait compléter sa production en recourant progressivement aux importations. Hormis de rares exceptions, la plupart des aliments de base produits dans la région sont destinés à la consommation intérieure et non à l'exportation, mais la production intérieure de nombreux produits n'est pas suffisante pour satisfaire à la demande. Néanmoins, un grand nombre de pays tirent parti de la différence de saison dans l'hémisphère nord et des coûts de main-d'œuvre compétitifs pour devenir exportateurs nets de produits frais à valeur élevée.

Le déficit commercial de la région pour les principaux produits alimentaires devrait se creuser au cours de la prochaine décennie car la demande de produits importés progresse plus vite que l'offre de produits à exporter. Évalué en prix de référence mondiaux constants (2014-16), ce déficit devrait s'accroître par rapport à la précédente décennie, de quelque 9 milliards USD en 2020-22 à 24 milliards USD en 2032. Les déficits alimentaires persistants devraient être amplifiés par l'augmentation de la facture liée aux importations – causée par l'inflation mondiale, la dette des pays libellée en USD et la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis –, en particulier pour les pays africains travaillant beaucoup avec le dollar.

Bien que largement autosuffisante en maïs, la région dépend fortement des importations pour les céréales principales comme le riz et le blé. Outre la hausse des volumes des importations, les taux d'autosuffisance pour ces deux céréales devraient diminuer pour passer respectivement à 50 % et 24 % en 2032. Dans la mesure où une large part des importations de blé provenaient généralement de Russie et d'Ukraine, l'approvisionnement de la région a été extrêmement perturbé au début de la guerre, en 2022. Le coût des produits importés a en outre considérablement augmenté en l'espace d'un an ; toutefois, les problèmes de disponibilité initiaux se sont ensuite allégés après l'accord conclu sous l'égide des Nations Unies pour débloquer l'exportation des céréales. Compte tenu de la guerre qui se poursuit en Ukraine et de la terrible sécheresse qui sévit depuis plusieurs années en Afrique de l'Est, le renouvellement de cet accord en 2023 est capital pour la région.

Même si la plupart des problèmes commerciaux directement liés à la première vague de la pandémie de COVID-19 se sont atténués en Afrique subsaharienne, les résultats de cette dernière dans les indicateurs mesurant l'efficacité dans le domaine du commerce (comme l'indice de performance logistique de la Banque mondiale) étaient déjà peu satisfaisants avant les perturbations de ces trois dernières années. Suite aux difficultés de 2020, les volumes des importations ont augmenté pour la plupart des produits, mais la région continue d'être handicapée par la hausse des frais de transport et le prix toujours élevé des

carburants, qui ont accru davantage le coût des échanges – entraînant une hausse des prix à la consommation qui pèse lourdement sur les ménages à faible revenu.

Contrairement à sa situation au regard des cultures vivrières de base, la région est exportatrice nette de produits de plus grande valeur comme le coton, ainsi que de fruits et de légumes frais. La production de coton de l'Afrique subsaharienne est vendue pour l'essentiel sur les marchés mondiaux et en 2032, plus de 85 % seront exportés. La valeur réelle des exportations de fruits et de légumes devrait augmenter de respectivement 28 % et 44 % d'ici 2032. Par voie de conséquence, la valeur totale des exportations agricoles de la région, exprimée en USD de 2014-16, devrait croître de presque 19 % au cours de la prochaine décennie.

L'Afrique subsaharienne a mis beaucoup d'espoir dans le développement du commerce intrarégional grâce à la mise en œuvre de l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (ZLEC). La création de chaînes de valeur régionales pour les produits agricoles prioritaires fait partie de la stratégie de l'Union africaine pour favoriser la transformation du système agroalimentaire, l'amélioration de la productivité et la croissance de l'agro-industrie en reliant, d'un côté, les producteurs et les agroparcours situés dans les zones de production excédentaires, et de l'autre, les marchés et les zones déficitaires. L'accord portant création de la ZLEC est appliqué depuis deux ans et son objectif – qui est d'accroître les échanges intrarégionaux – est essentiel pour le développement économique, en particulier dans le contexte d'intensification des incertitudes au niveau mondial. La pandémie de COVID-19 a retardé sa mise en œuvre initiale et en 2020, les échanges intra-africains ont été ramenés à 16 %, contre une moyenne de 18 % sur les cinq années précédentes. Les produits agricoles représentent près d'un quart du commerce intra-africain, et les perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par la pandémie ont clairement eu un impact ; toutefois, les attentes sont grandes et la nouvelle impulsion politique qui a été donnée a fourni à l'accord l'élan tant attendu.

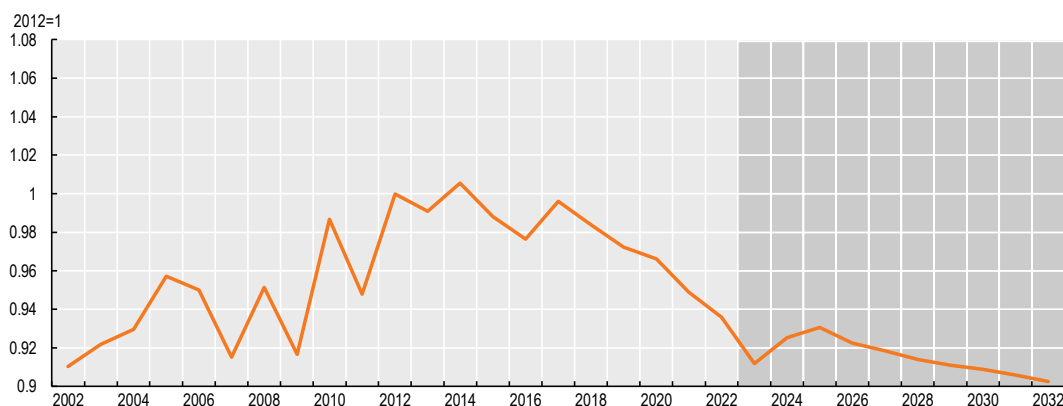
L'objectif de l'accord portant création de la ZLEC est de supprimer les droits de douane sur 90 % des lignes tarifaires ; une mise en place progressive est prévue sur dix ans pour les PMA et sur cinq ans pour les autres pays. Jusqu'ici, huit pays participent déjà à l'Initiative commerciale guidée, dont le but est de permettre des échanges commercialement significatifs dans le cadre de l'accord, ainsi que de tester l'environnement opérationnel, institutionnel, juridique et de la politique commerciale. Les produits pouvant être échangés dans le cadre de cette initiative incluent plusieurs produits agricoles et alimentaires. Malgré les progrès accomplis, un grand nombre des dispositions de l'accord d'origine ne sont pas encore appliquées et certains membres de l'Union africaine n'ont toujours pas ratifié le texte, ce qui empêche la pleine application du régime préférentiel à plusieurs organisations commerciales régionales, à moins que des compromis puissent être trouvés pour que l'accord puisse être mis en œuvre au cas par cas. Alors que de nouveaux engagements doivent être pris concernant les règles d'origine, seuls 3 % des lignes tarifaires seront finalement exclus de l'accord, qui a donc toutes les capacités d'accroître les échanges intra-africains sur le moyen terme. Dans son *Rapport 2021 sur le développement économique en Afrique*, la CNUCED note que le projet de création d'un marché sans frontière d'une valeur de 3 000 milliards USD pourrait permettre d'inverser la tendance actuelle sur le continent (à savoir la pauvreté et l'inégalité) et d'y favoriser la croissance.

Hormis les droits de douane, un autre frein aux échanges intrarégionaux est le niveau élevé des obstacles non tarifaires. Bien que l'accord portant création de la ZLEC prévoit une reconnaissance mutuelle des normes et des licences ainsi que l'harmonisation des mesures sanitaires et phytosanitaires, un grand nombre de ces obstacles – non tarifaires – sont difficiles à éliminer ou réduire. Selon les données relatives au coût des échanges recueillies par la CESAP-Banque mondiale, l'équivalent *ad valorem* du coût des obstacles non tarifaires sur les échanges internes du continent est estimé à quelque 283 %. Il est en outre de plus de 300 % pour les produits agricoles<sup>2</sup> et dépasse de plus de 100 % celui des produits manufacturés non agricoles. Les facteurs y contribuant sont le coût élevé du transport routier, qui résulte de la déficience des infrastructures, ainsi que le manque d'efficacité aux postes-frontières. Cela est corroboré par la



présence de seulement six pays d'Afrique subsaharienne dans la première moitié de l'indice de performance logistique de la Banque mondiale, qui couvre 160 pays. Compte tenu des réglementations mises en œuvre à ce jour et de la nécessité de finaliser les programmes de réduction des droits de douane et les listes de produits sensibles, aucun impact visible n'a été prévu dans les projections de référence.

### Graphique 1. Valeur nette de la production des secteurs agricole, halieutique et aquacole par habitant en Afrique subsaharienne

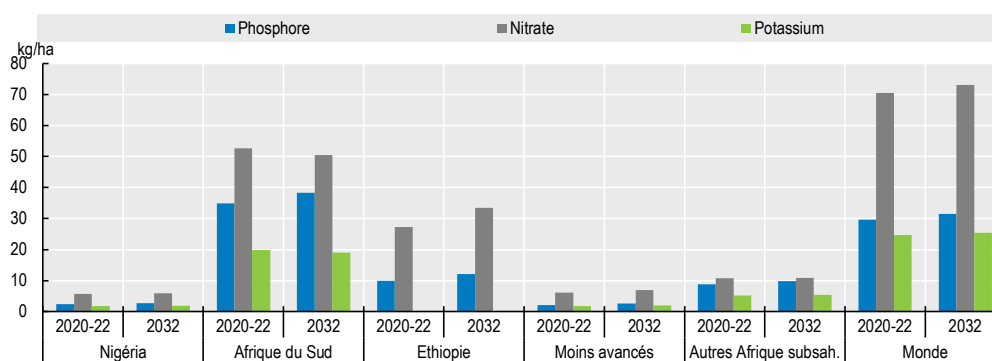


Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant du domaine « Valeur de la production agricole » de FAOSTAT et complétées à l'aide de la base de données élaborée pour les besoins des Perspectives. Les données relatives aux autres produits ont été obtenues par extrapolation. La valeur nette de la production repose sur les estimations des auteurs de l'utilisation de semences et aliments pour animaux autoproduits. Elles sont exprimées en USD constants de 2014-16.

Source : FAO (2023). Base de données de FAOSTAT sur la valeur de la production agricole, <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV> ; OCDE/FAO (2023), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink 2 <https://stat.link/9oavqy>

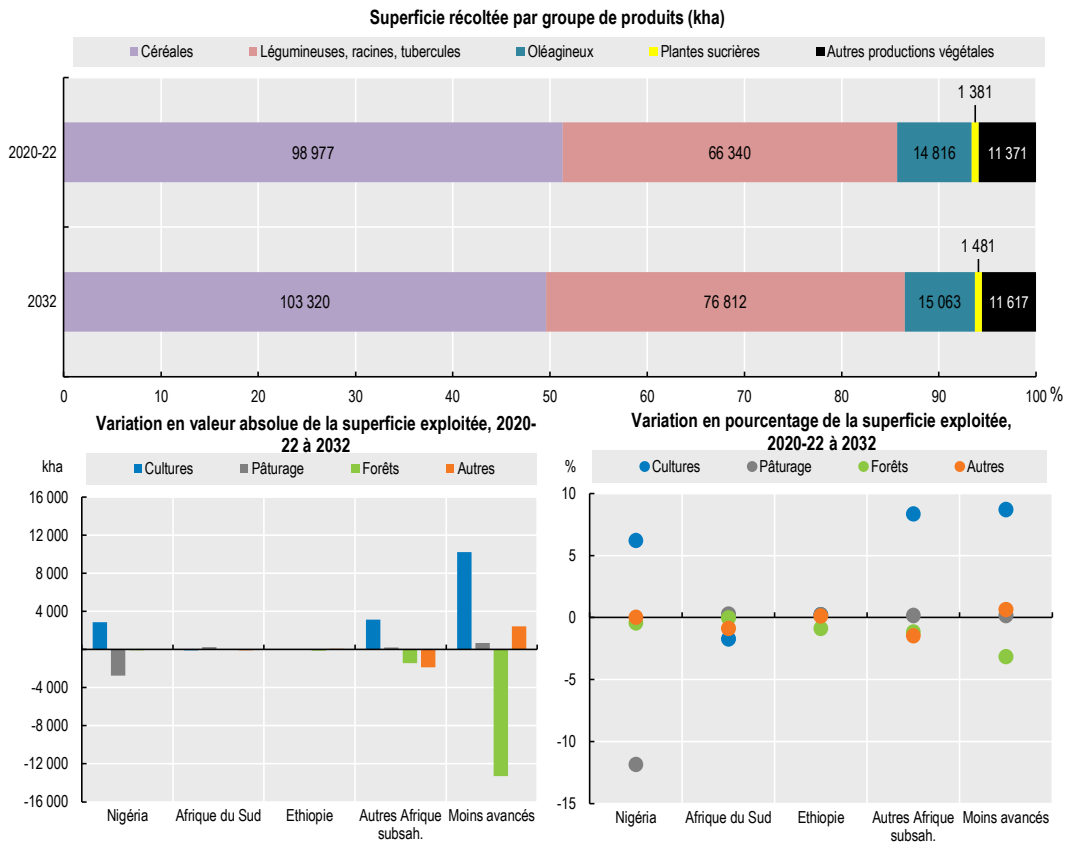
### Graphique 2. Faible emploi d'engrais par hectare de terre consacré à la production végétale en Afrique subsaharienne



Source : OCDE/FAO (2023), Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO ; Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink 2 <https://stat.link/f3in7l>

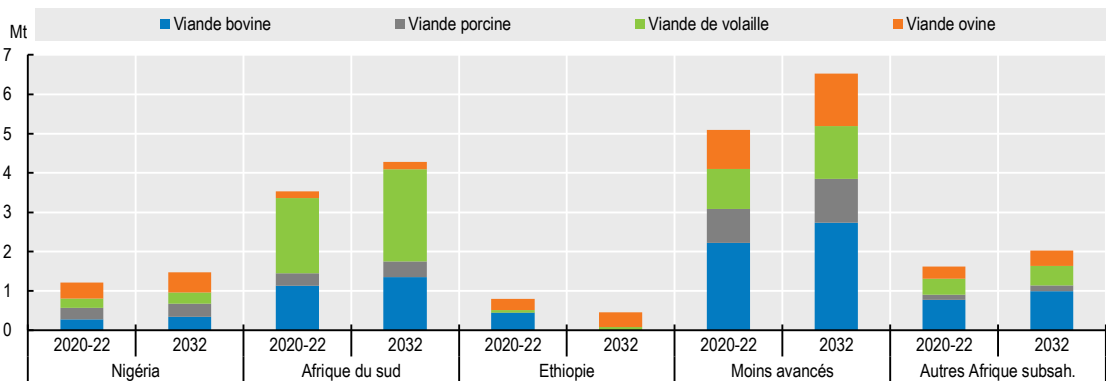
**Graphique 3. Évolution de la superficie récoltée et de la superficie exploitée en Afrique subsaharienne**



Source : OCDE/FAO (2023), Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO ; Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink 2 <https://stat.link/gkc2t7>

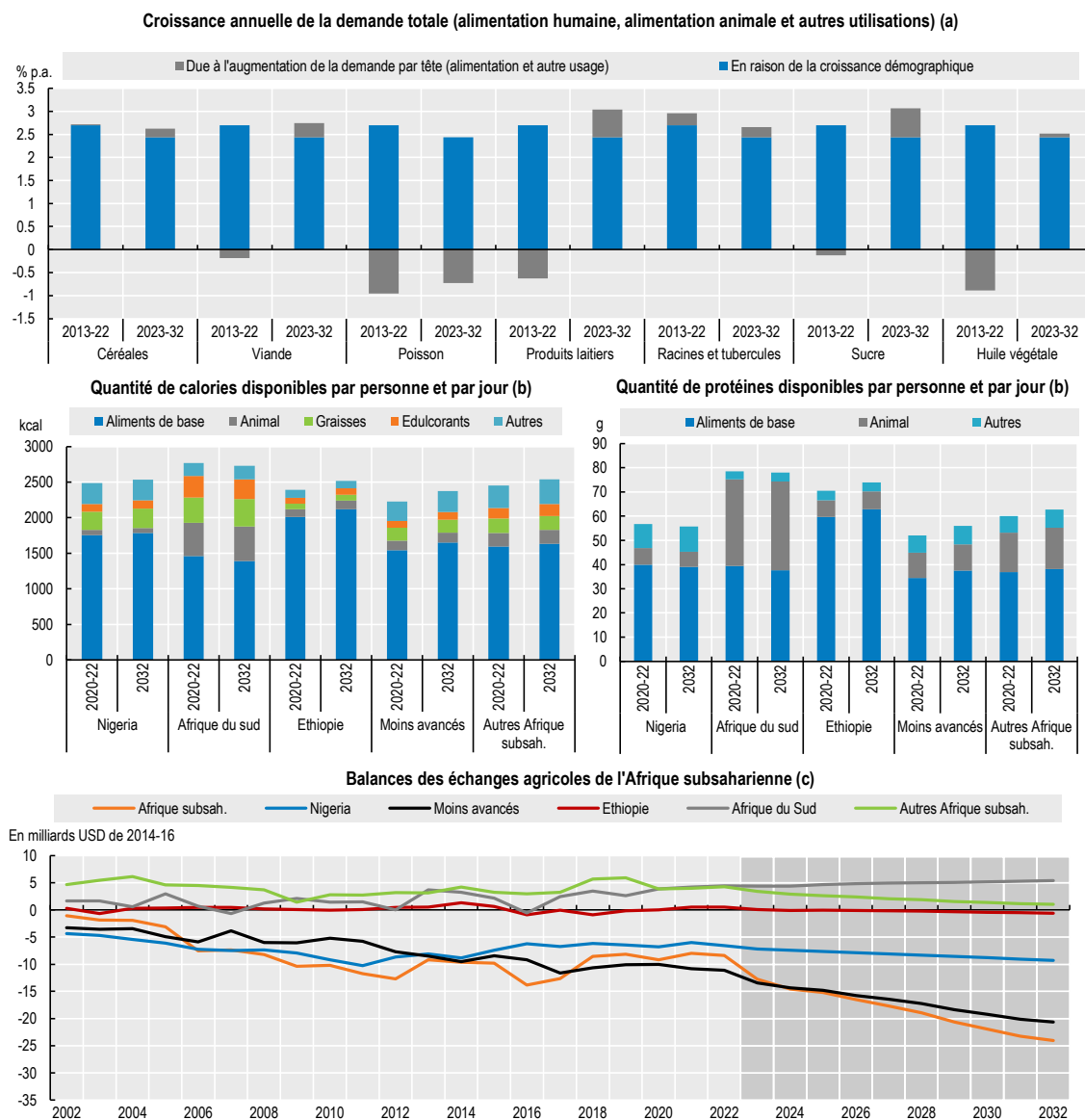
**Graphique 4. Production animale en Afrique subsaharienne**



Source : OCDE/FAO (2023), Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO ; Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

StatLink 2 <https://stat.link/v4gdn1>

## Graphique 5. Demande en produits essentiels, quantités d'aliments disponibles et balances des échanges agricoles dans la région de l'Afrique subsaharienne



Note : ces estimations sont fondées sur des séries chronologiques provenant des bases de données de FAOSTAT relatives aux bilans alimentaires et aux indices commerciaux et incluent des produits non considérés dans les Perspectives. a) La croissance démographique est calculée selon l'hypothèse que la demande par habitant demeure au niveau de l'année précédant la décennie. b) Matières grasses : beurre et huiles ; Aliments d'origine animale : œufs, poisson, viande et produits laitiers hors beurre ; Aliments de base : céréales, oléagineux, légumineuses et racines. c) Inclut les produits transformés et la pêche (non couverte par l'indice du commerce FAOSTAT) sur la base des données des Perspectives.

Source : FAO (2023). Base de données de FAOSTAT sur la valeur de la production agricole, <https://www.fao.org/faostat/fr/#data/QV> ; OCDE/FAO (2023), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

Stat <https://stat.link/v35alo>

Tableau 1. Indicateurs régionaux : Afrique subsaharienne

	Moyenne		2032	%	Croissance <sup>2</sup>	
	2010-12	2020-22 (référence)			Référence à 2032	2013-22
Hypothèses macroéconomiques						
Population ('000)	845 829	1 106 238	1 445 172	30.64	2.70	2.44
PIB par habitant <sup>1</sup> (kUSD)	1.71	1.71	1.93	13.28	-0.56	1.21
Production (mrd USD de 2014-16)						
Valeur nette de la production agricole, halieutique et aquacole <sup>3</sup>	157	200	248	24.10	2.04	2.19
Valeur nette de la production végétale <sup>3</sup>	104	138	174	25.41	2.42	2.33
Valeur nette de la production animale <sup>3</sup>	36	39	49	26.65	0.72	2.46
Valeur nette de la production halieutique et aquacole <sup>3</sup>	18	23	25	11.69	2.21	0.80
Quantité produite (kt)						
Céréales	120 032	157 616	201 865	28.07	2.67	2.29
Légumineuses	16 944	20 664	26 885	30.10	1.61	2.67
Racines et tubercules	71 176	96 871	123 649	27.64	2.81	2.68
Oléagineux <sup>4</sup>	7 575	8 662	10 030	15.80	1.11	1.45
Viande	9 651	12 241	15 216	24.30	2.02	2.25
Produits laitiers <sup>5</sup>	3 401	3 975	5 292	33.15	2.27	2.91
Produits halieutiques et aquacoles	6 343	8 015	8 954	11.71	2.16	0.80
Sucre	6 795	7 632	8 876	16.30	1.34	1.52
Huile végétale	5 684	7 657	8 533	11.44	3.07	1.03
Production de biocarburants (mln L)						
Biodiesel	0	0	0	142.91	0.00	2.16
Éthanol	623	923	934	1.12	4.30	2.74
Superficie exploitée (kha)						
Superficie agricole totale	856 537	888 950	903 462	1.63	0.36	0.15
Superficie totale affectée à la production végétale <sup>6</sup>	184 325	220 195	236 296	7.31	1.65	0.62
Superficie totale des pâturages <sup>7</sup>	672 211	668 755	667 166	-0.24	-0.04	-0.02
Émissions de GES (Mt éq. CO2)						
Total	779	889	1 058	18.97	1.37	1.71
Imputables à la production végétale	237	213	221	3.42	-0.46	0.29
Imputables à la production animale	542	674	835	23.92	2.01	2.13
Demande et sécurité alimentaire						
Disponibilité quotidienne en calories par habitant <sup>8</sup> (kcal)	2 368	2 359	2 480	5.14	-0.09	0.74
Disponibilité quotidienne en protéines par habitant <sup>8</sup> (g)	59.9	57.6	60.1	4.39	-0.41	0.66
Disponibilité alimentaire par habitant (kg/an)						
Aliments de base <sup>9</sup>	182.0	187.0	197.5	5.63	-0.07	0.23
Viande	8.3	8.3	8.5	2.26	-0.32	0.26
Produits laitiers <sup>5</sup>	4.3	3.8	3.9	2.25	-0.52	0.55
Produits halieutiques et aquacoles	9.5	8.8	8.3	-6.35	-0.81	-0.65
Sucre	10.5	10.6	11.4	7.34	-0.13	0.53
Huile végétale	7.8	7.3	7.8	7.33	-2.08	0.83
Échanges (mrd USD de 2014-16)						
Échanges nets <sup>3</sup>	-12	-9	-24	181.96	..	..
Valeur des exportations <sup>3</sup>	32	49	58	18.64	3.02	1.67
Valeur des importations <sup>3</sup>	43	57	82	43.01	2.00	3.05
Taux d'autosuffisance alimentaire <sup>10</sup>						
Céréales	83.5	81.9	77.6	-5.22	0.09	-0.24
Viande	87.4	83.4	77.5	-7.14	-0.71	-0.47
Sucre	73.7	64.3	53.1	-17.47	-0.61	-1.10
Huile végétale	58.6	58.5	49.7	-15.05	1.21	-1.46

Notes : 1. PIB par habitant en USD constants de 2010. 2. Taux de croissance estimés par les moindres carrés (voir le glossaire). 3. La valeur nette de la production agricole, halieutique et aquacole est calculée selon la méthode de FAOSTAT, à partir de l'ensemble de produits représenté dans le modèle Aglink-Cosimo et des valeurs des prix de référence internationaux moyens pour 2014-16. 4. Les oléagineux désignent le soja et les autres graines oléagineuses. 5. Les produits laitiers comprennent le beurre, le fromage, les poudres de lait et les produits laitiers frais, exprimés en équivalent extrait sec. 6. La superficie des terres cultivées rend compte des parcelles donnant lieu à plusieurs récoltes de grandes cultures. 7. Les pâturages désignent les terres disponibles pour le pacage des ruminants. 8. Les calories/protéines quotidiennes par habitant représentent la consommation alimentaire par habitant et par jour, et non la quantité absorbée. 9. Les aliments de base sont les céréales, les oléagineux, les légumineuses, les racines et les tubercules. 10. Le taux d'autosuffisance est calculé comme suit : production / (production + importations - exportations)\*100.

Source : FAO (2023). Base de données de FAOSTAT sur les bilans alimentaires et les indices commerciaux, <https://www.fao.org/faostat/fr/#data> ; OCDE/FAO 2023), « Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO », Statistiques agricoles de l'OCDE (base de données), <http://dx.doi.org/10.1787/agr-outl-data-fr>.

## Notes

<sup>1</sup> Source OCDE-FAO interpolée pour 2018-20 à partir de la base de données du Projet d'analyse des échanges mondiaux (GTAP) de 2011, en utilisant les données sur les dépenses alimentaires et les PIB de ces *Perspectives*.

<sup>2</sup> Base de données CESAP-Banque mondiale sur les coûts du commerce, <https://www.unescap.org/resources/escap-world-bank-trade-cost-database>.

Voir la synthèse dans le rapport Tralac : <https://www.tralac.org/resources/infographics/15537-intra-africa-non-tariff-trade-costs-for-the-period-2015-2019.html>.